Mo
Qu
de

1798

MANDEMENT de Monseigneur l'Evêque de Québec, pour des actions de Graces Publiques.

PIERRE DENAUT, *par la Miséricorde de* DIEU *et la grace du St. Siège Apostolique, Evêque de Québec &c. &c. A tous les Curés, Vicaires, Missionnaires, et à tous les Fidèles de ce Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.*

VOUS l'avez apprise, Nos TRES CHERS FRERES, cette nouvelle interessante, dont la certitude indubitable a répandu la joie dans tous les cœurs. Le DIEU TOUT PUISSANT, qui tient dans sa main les destinées des Rois et des Empires, vient de donner encore des marques non-équivoques de cette protection soûtenue qu'il daigne accorder aux Armes de notre Gracieux Souverain. Que de maux ne se préparoient pas à nous faire ressentir ces formidables ennemis, contre lesquels nous avons à soûtenir cette guerre si longue et si sanglante! Sur combien de désastres n'aurions-nous pas eu à gémir, s'ils eussent pu, comme ils le prétendoient, s'emparer des possessions éloignées de la Mère Patrie, ruiner son Commerce, tarir la source de ses richesses, et diminuer par là les moyens qu'elle peut opposer à leurs vûes d'aggrandissement et de domination! Et jusqu'à quel point auroit monté leur orgueil, si le succès eût couronné leurs desseins ambitieux! Mais le Dieu des Armées, le Dieu des Victoires, s'est déclaré pour la justice de notre cause. Il a exaucé les vœux de son Peuple, qui le prioit d'humilier cette
Ps. 67. Nation superbe qui ne veut que la guerre: *Dissipa gentes quæ bella volunt*. C'est lui qui a présidé aux Conseils de nos Chefs, et y a fait régner cet esprit de sagesse, qui a déconcerté les entreprises de nos ennemis. C'est lui qui a inspiré à nos troupes cette valeur qui les à rendu supérieures au nombre et à l'enthousiasme de leurs adversaires, et leur a fait remporter une victoire des plus glorieuses et des plus signalées dont il soit fait mention dans l'Histoire.

Mais au milieu des acclamations publiques occasionnées par un évènement si mémorable, la voix de la Religion ne se fera-t-elle pas entendre? Les Temples seuls sembleront-ils ne prendre aucune part à l'allégresse commune? Ah! c'est surtout dans leur enceinte, NOS TRES CHERS FRERES, que doivent retentir les louanges du Dieu des Armées, à qui nous en sommes redevables. C'est là que nos cœurs doivent exprimer leurs sentiments de reconnoissance envers le Souverain Maitre de l'Univers, le remercier de l'attention particulière avec laquelle il veille à la conservation à et la gloire de ce Royaume, et le conjurer de continuer à répandre ses Bénédictions abondantes sur le plus juste des Rois, dont toutes les démarches ont pour but le bonheur de son Peuple.

A CES

A CES CAUSES, Nous avons Ordonné et Ordonnons par les préſentes.

1°. Que le Jeudi, dixième jour de Janvier prochain, ſera conſacré d'une manière particulière à remercier Dieu de la victoire remportée ſur la flotte Françoiſe de la Méditerrannée les 1er et 2 du mois d'Août dernier par les forces navales de SA MAJESTE' ſous les ordres du Contre-Amiral Horatio Nelſon Chevalier du Bain.

2°. Qu'il ſera célébré le dit jour dans toutes les Egliſes de ce Diocèſe une Meſſe Solemnelle en action de graces, à l'iſſue de laquelle on chantera le *Te Deum* avec le *Domine ſalvum fac Regem* et l'oraiſon pour le Roi.

3°. Les autels ſeront parés ce jour là comme aux plus grandes Solemnités, et le jour précédent, la Fête ſera annoncée par le ſon des cloches.

4°. Meſſrs. les Curés ne manqueront pas de prendre occaſion de cette Fête pour faire ſentir vivement à leurs paroiſſiens les obligations qu'ils ont au Ciel de les avoir mis ſous l'empire et la protection de Sa Majeſté Britannique, et les exhorter tout de nouveau à s'y maintenir avec fidélité et reconnoiſſance.

Sera le préſent mandement lu dans l'Aſſemblée Capitulaire de toutes les Communautés Religieuſes et publié au prône de toutes les paroiſſes le premier Dimanche ou jour de Fête après ſa réception.

Donné à Longueuil ſous notre ſeing, le Sceau du Diocèſe et le contre-ſeing de notre Secrétaire le vingt-deux Décembre mil ſept-cent-quatre-vingt-dix-huit.

(Signé)

(L.S.) ✠ P. EVEQUE DE QUEBEC.

Par Monſeigneur,

(Signé) CHABOILLEZ, Ptre. Secr.

Bon pour Copie.

Tho. Maguire

réſentes.

confacré
emportée
du mois
es ordres

e Diocèſe
chantera
ar le Roi.

grandes
ſon des

raſion de
bligations
n de Sa
maintenir

de toutes
aroiſſes le

e contre-
t-quatre-

EC.

ecr.